

# EFFROYABLE DRAME A WINGLES

## Pendant qu'un fils dort du sommeil de la brute, on viole et on assassine sa mère à ses côtés.

Entre Wingles et Douvrin, le long de la grande route, au pied du tertre de la fosse n° 7 des mines de Lens, se tasse un amas de petites maisons basses, d'aspect misérable et sale. On a nommé ce hameau : les Baraques, nom symbolique.

C'est là que s'est déroulé, dans le silence d'une nuit, une scène horrible. Deux hommes sont rentrés titubant, le cerveau embrumé des fumées de l'alcool. Un d'eux était le fils de la maison. Ils se sont couchés dans le lit unique où reposait déjà la mère, et pendant que le fils, — s'il faut l'en croire, car on soupçonne une réalité plus horrible encore, — s'endormait d'un sommeil de brute, son compagnon violait et étouffait sa mère.

### Un soir de nocé

Deux chapeaux, Césaire Marquilly, 27 ans, et son copain, Edouard Rosiaux, qui pourrait être son père, faisaient, mardi, une longue caravane. Le soir venu, ils tentèrent d'être émus au domicile de Marquilly, aux Baraques. La mère de ce dernier attendait son retour le soir et dès qu'ils furent à table, elle se mit à lui tout babiller. Puis, leur main passée, Césaire jeta le lit sur sa mère et qu'il ne devait se passer de la nuit qu'avec elle, car c'est la seule couche qu'elle n'ait jamais possédée. L'autre, que le sommeil gagnait et qui n'avait pas confiance dans l'équilibre de ses jambes pour regagner son domicile, se glissa à son tour dans le lit.

Que se passa-t-il alors ? C'est ce que nous verrons tout à l'heure.

### A côté d'un cadavre

Aux premières heures du jour, Césaire Marquilly ouvrit péniblement les yeux et fut assez étonné de voir trois corps sur le lit. Pour demander des explications que sa mémoire lui refusa, il appela sa mère. Elle ne répondit pas. Il le secoua, pas davantage de réponse. C'est alors que l'ivrogne aperçut que la malheureuse était morte. Cette constatation faite, il courut dans le voisinage annoncer la nouvelle.

Les voisins arrivèrent et virent sur le bord du lit la veuve Marquilly, déjà raidie par le froid de la mort ; les yeux, grands ouverts, avaient gardé l'expression d'une indicible épouvante, les bras étendus en avant esquissant un geste de désespoir.

A côté du cadavre, le vieux Rosiaux ronflait à pleine gorge. On eût toutes les peines du monde à l'éveiller, et les assistants, indignés, durent le tirer à bas du lit.

Cependant le bruit ne tarda pas à se répandre que la mort de la veuve Marquilly était le résultat d'un crime.

Le maître, le citoyen Carrière, en présence des constatations faites, refusa le permis d'inhumer et fit prévenir la gendarmerie.

### La justice intervient

Hier, à la première heure, le brigadier Devalle, de Pont-à-Vendin, arrivait avec ses hommes et, avant toutes choses, procéda par l'arrestation de la personne des deux individus, qui furent interrogés après avoir fait les constatations d'usage. Encore hébétés, les deux hommes firent des déclarations qui sont résumées par ce que nous avons dit au début de ce récit, concernant la nocé qu'ils avaient faite et leur rencontre chez Marquilly. Quant au résidu, ils ne se souvenaient plus de rien. Rosiaux ne se rappelle qu'une chose, dit-il, c'est qu'il avait passé la nuit sur une chaise, ce qui était au moins singulier puisqu'on l'avait trouvé endormi auprès de la morte.

Il fut habilement interrogé par le brigadier Devalle, Marquilly rassembla ses souvenirs confus et raconta comment, d'après lui, les choses s'étaient passées.

### Les méfaits de l'alcoolisme

Après que Marquilly se fut couché près de sa mère, Rosiaux se mit à son tour au lit et, pris soudain d'une série d'ardeurs amoureuses, il égrégna sa voisine, dit-il, dans le sens, dit-il, de sa voisine.

Nous glissons sur ce qui se passa alors et il nous suffira de dire que dans son délire alcoolique, il se jeta sur la malheureuse femme, qui se débattait, qu'elle succomba à la suffocation.

Le fils Marquilly eut de ce fait une vague conscience, mais il ne sortit pas pour défendre sa mère de la torpeur qui l'avait envahi et cela le rend presque complice de son ignoble camarade. L'ivresse ne l'en excusa pas. En vain l'invoquerait-il comme Rosiaux, pour se disculper.

En effet, Rosiaux, mis en présence des déclarations de Marquilly, déclara que c'était peut-être bien comme cela que les choses s'étaient passées, mais qu'il ne connaissait pas le complice de la suffocation.

### FEUILLETON DU 19 JUIN. — N. 27

# LE POLICIER

PAR  
OSCAR MÉTÉNIER

C'est absolument légitime et je souscris à ce marché. Ce n'est plus qu'une question de valeur à établir. Il me reste à savoir combien elle s'estime... Je la pousse la délicatesse jusqu'à ne pas faire son prix... Je la remercie de sa confiance et je suis fort à l'aise.

Telles étaient en amour les idées du comte Barzoff. Elles cadraient admirablement avec celles de la femme et très franchement, elle lui en fit la confidence.

— Jamais... D'abord, elle est beaucoup trop franche pour cela... Ensuite, elle ne le pourrait pas... J'ai eu beaucoup de femmes, jamais de femmes attirées... Je m'arrangeai toujours, quelque chose de ce genre, pour avoir des relations, à être quittes avec elle.

Telles étaient en amour les idées du comte Barzoff. Elles cadraient admirablement avec celles de la femme et très franchement, elle lui en fit la confidence.

### L'autopsie

Le parquet, prévenu télégraphiquement, commit le docteur Henseval pour autopsier le cadavre de la veuve Marquilly. L'opération fut faite hier à 4 heures par le médecin légiste, assisté de M. le docteur Castellin de Wingles. Elle n'a pas permis de relever de traces de violence, mais, d'après les médecins, la pauvre femme, qui souffrait d'une affection cardiaque, a succombé à l'émotion causée par l'attentat dont elle a été victime et par la suffocation résultant de cet attentat.

### L'arrestation des deux brutes

Edouard Rosiaux et Césaire Marquilly ont été mis en état d'arrestation et déposés au violon de la gendarmerie de Pont-à-Vendin en attendant leur transfert à Béthune.

Les deux sinistres individus sont encore tout habillés, ils ont des brutes dans toute l'acceptation du terme.

On verra, par conséquent, que l'opinion publique est détestable, les vieux Rosiaux en particulier.

Ce qui ajoute encore à l'horreur du crime de cet individu, c'est qu'il est riche, le veuve Marquilly, née Modestine Crozet, était paralysée d'un côté et sujette à des attaques d'épilepsie. Si, à de rares intervalles, on ajoute encore l'alcoolisme et la misère physiologique dans laquelle elle se trouvait, on peut voir quel équilibre de déshonneur on rencontre dans cette affaire, qui a causé dans la région de Pont-à-Vendin une grosse émotion.

### A HOUDAIN

## TERRIBLE A CIDENT D'USINE

Un domestique est happé par une courroie qui le broie contre les murs.

Un accident terrible s'est produit mercredi vers 6 heures et demie du soir, au moulin mécanique de M. Fleury, meunier et maire de la commune.

Un domestique, nommé Girard, en voulant mettre en marche un outil servant à nettoyer les harnais, s'est fait prendre par la courroie. Après plusieurs tours, il est retombé, les membres brisés et ne donnant plus signe de vie. Il mourut quelques instants plus tard.

La victime, qui n'était âgée que de 13 ans, est originaire de Maisnil-lez-Buiz où elle a des frères et sœurs. Ses parents sont décédés.

### A DOUAI

## SANGLANT EPILOGUE du Drame de la rue Giroud

La police et la gendarmerie recherchent Crudenaire à la Berce-Gayant. — Le gendarme Dezegher essaye un coup de revolver. — Suicides du meurtrier.

Nous avons dit que depuis l'attentat commis sur sa femme, Crudenaire n'avait pas reparu à son domicile. Bien que la police de Douai eût retrouvé sa trace à Ferrin, il avait été impossible de savoir où il était passé.

### A LA RECHERCHE DU MEURTRIER

Mercredi, vers dix heures du soir, le garde-municipal Lervaux, de Douvignes, venait prévenir le service de nuit que Crudenaire avait été vu dans les environs de la Berce-Gayant, dans la journée.

Le sous-brigadier Rumpseau, de service à la permanence, partit aussitôt accompagné de quatre agents qui, à la clarté d'une lanterne, fouillèrent dans tous les coins la Berce-Gayant, les casernes et les tribunes de la société des courses. N'ayant rien trouvé, les agents rentrèrent au poste vers trois heures du matin.

### CHASSE A L'HOMME

La gendarmerie qui avait également été informée de la présence de Crudenaire à cet endroit, se mit en campagne, jeudi à la première heure, mais à 7 heures du matin aucune trace n'avait encore été relevée du mari meurtrier, quand le gendarme Dezegher aperçut un individu sortant de l'estaminet Poulain situé sur le champ de manœuvre, juste en face de l'ancienne usine Caill.

Il entra dans cet établissement pour demander à la cabaretière si elle ne connaissait pas le consommateur qu'elle venait de

servir. Sur sa réponse négative, le gendarme sortit.

Pendant ce temps, notre homme s'était éloigné dans la direction des casernes voisines du dépôt de la compagnie du chemin de fer Nord.

Le gendarme remonta à cheval et quand il arriva à une vingtaine de mètres de lui, il cria : « N'allez pas si vite, Crudenaire ». A cette appellation, le fuyard se retourna. Il n'y avait donc plus de doute, c'était bien le meurtrier qui se voyait ainsi, qui venait de fuir dans les casernes. Ce qui voyant le gendarme qui ne pouvait le suivre à cheval, abandonna sa monture et se mit à sa poursuite.

### COUP DE REVOLVER

Mais quand il ne fut plus qu'à 5 mètres environ de Crudenaire, celui-ci se retourna et, sortant un revolver de sa poche, il en déchargea un coup sur le gendarme, sans hauteurment l'atteindre.

### SUICIDE DE CRUDENAIRE

Crudenaire qui avait vu le gendarme se baisser sur le fuyard, se faisant aussitôt une idée de la gravité de son cas, il retourna l'arme contre lui-même, se tirant une balle à la temple droite ; quand le gendarme qui s'était quand même précipité arriva, à sa hauteur, il le trouva étendu à terre et râlant.

La police prévenue du nouveau drame qui venait de se dérouler, procéda à la reconnaissance du meurtrier qui respirait encore et qui fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Douai où il expira vers midi sans avoir repris connaissance.

### A GUEMPS

## Drame de la jalousie

Le parquet de Saint-Omer s'est rendu hier à Guemp pour enquêter sur une rixe sanglante survenue dans cette petite commune du canton d'Audruicq.

Il y a à quelque temps, les époux Biscarat étaient venus repasser à Guemp un petit café et tout paraissait marcher pour le mieux.

Au bout de quelques mois pourtant, ce n'était un mystère pour personne, que la dame Biscarat avait des attentions très marquées pour un ouvrier de son débit, un nommé Pierru, âgé de 21 ans, marié et père de famille.

Un beau jour, en rentrant chez lui, le cabaretier constata la disparition de sa femme. Elle était partie en compagnie de son amant Pierru. Les deux loutres vinrent se réfugier à Lille mais, au bout de quinze jours, ils furent repérés, leurs ressources étant épuisées, ils retournèrent tranquillement, sans plus de façon, leur domicile respectif, à Guemp.

Le mari trompé parut content de revoir sa femme et la vit à deux reprises avant l'escalade de la vengeance. Le soir, le caféier gardait de cuisants souvenirs de ses infortunes conjugales et nourrissait une sourde et violente haine contre son rival. Ces sentiments refoués au fond de son être et insoupçonnés de son entourage, ne devaient pas tarder à se manifester par une scène sanglante.

Avant-hier, dans la journée, pédalant sur la route des Attaques, Briscarat croisa le don Juan du village, Pierru. Si du choc des idées jaillit la lumière, de cette rencontre fortuite ou préméditée sortit une scène terrible qui dégénéra bientôt en rixe homérique au cours de laquelle Pierru fut frappé deux fois au coup de couteau.

Pendant que Biscarat se hâta à son « Café du Paradis » à Guemp, Pierru se traîna sur la route, dans un sillon sanglant, jusqu'à l'estaminet le plus proche où lui prodigua les premiers soins.

Un docteur d'Audruicq, appelé aussitôt, jugea l'état du blessé très grave. Il estime que le poumon a été perforé.

Quant à Biscarat, il a été laissé en liberté.

## Le gros lot de Saint-Pol-sur-Mer

Le billet perdu est retrouvé.

On sait que le gros lot de 500 000 fr. de la loterie de Saint-Pol-sur-Mer a été gagné par un soldat du 108<sup>e</sup> de ligne, à Bergerac, M. Claret. Celui-ci affirmait être le possesseur du billet gagnant, mais il ne pouvait le présenter, ayant égaré. Après d'actives recherches, M. Claret vient de mettre la main sur l'heureux papier. Il avait pris une pochette de moitié avec la cuisinière du lieutenant Lambert, dont il est l'ordonnance. Les deux gagnants vont fêter leur chance par un mariage.

## La Catastrophe de Marquette

CLOTURE DE L'INSTRUCTION

Nos lecteurs se souviennent du terrible effondrement qui se produisit le 20 août dernier à la manœuvre Desprez, à Marquette.

Une construction rouillée en ciment armé, haute de trois étages, s'effondra tuant sous ses ruines treize ouvriers qui travaillaient et en blessant sept autres.

Le parquet de Lille ouvrit une enquête à l'effet de déterminer les responsabilités et les causes qui ont pu être l'origine d'un tel drame qui a rendu le juge d'instruction.

# DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

## LA TUEUSE D'ENFANTS

### SON AMANT, COMPROMIS DANS SES CRIMES, ET QUI AVAIT PRIS LA FUIITE, S'EST SUICIDE

Rennes, 18 juin. — On n'a pas oublié les sinistres exploits de Marie Dubois, la tueuse d'enfants de Saint-Christophe-de-Valains, près Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine). Dissimulant ses grossesses, cette fille, qui était servante chez Michel Laurent, cultivateur au village de la Croix-Brisée, était accouchée trois fois clandestinement : la première fois, elle avait donné le jour à une fille qu'elle étrangla en lui serrant la gorge avec ses deux mains et qu'elle enterra aussitôt dans un champ de tomates de terre ; la seconde fois, elle eut une fille, venue également à terme et bien vivante, qu'elle étrangla comme la première et qu'elle enterra dans un champ de choux ; enfin, dernièrement, elle accouchait d'un troisième enfant qu'elle étrangla et qu'elle donna à devorer aux porceux de la ferme.

Arrêtée à la suite d'une dénonciation anonyme, la fille Dubois fit des aveux.

Mais la rumeur publique accusait de complicité, dans les trois crimes, son patron, qui était en même temps son amant. Celui-ci ne fut pas d'abord inquiété. A la suite de révélations faites au cours de l'instruction judiciaire, l'affaire s'est corsée d'un nouvel et tragique incident.

Récemment, le juge d'instruction de Fougères lançait contre le patron un mandat d'arrêt.

Le fermier, apprenant que les gendarmes se dirigeaient vers sa demeure pour l'arrêter, prit la fuite et disparut. On ne savait ce qu'il était devenu. Il errait dans la campagne, évitant de se montrer sur les routes.

Il y a quelques jours, des habitants de Combourg trouvaient sur la voie ferrée, à quatre ou cinq lieues de Saint-Christophe, le cadavre d'un inconnu dont ils ne pouvaient découvrir l'identité.

Or, cette identité est établie : le mort mystérieux n'est autre que le patron, Michel Laurent, qui, effrayé par les poursuites dont il était l'objet ou voulant échapper aux responsabilités, s'est suicidé en se jetant, la nuit, sur les rails au passage d'un train.

Le cadavre du malheureux a été reconnu par M. Labbé, maire de Saint-Christophe.

Laurent était veuf, il laisse à la ferme de la Croix-Brisée cinq orphelins âgés de deux à onze ans.

## UN MARI ASSASSIN

Valence, 18 juin. — Un crime vient d'être découvert dans un des quartiers les plus populeux de la ville, au numéro 4 de la rue Carrière. Au rez-de-chaussée de cette maison habitait le ménage Paillyard, le mari travaillant comme garçon boulanger et la femme exploitant un petit magasin de couture pour dames dans la maison même.

Le matin, vers 9 heures, des clientes de la femme Paillyard furent très étonnées de voir la porte de la boutique encore fermée et elles prévirent les voisins, qui pénétrèrent dans le domicile des époux Paillyard.

Sur le lit se trouvait, sous son édredon, le cadavre de la femme Paillyard, le visage était tout couvert de sang ; elle avait été assassinée, puis étouffée sous le poids des couvertures.

La police a été prévenue et le parquet s'est transporté sur les lieux. De l'enquête ouverte, il résulte que le mari de la victime serait l'assassin ; en effet, il a quitté son travail au milieu de la nuit et n'a pas reparu depuis. Il est activement recherché.

## UN CURE SATYRE

Alençon, 18 juin. — L'abbé Matillo, de Mortagne, inculpé d'attentats à la pudeur sur de jeunes filles, et de moqueries de 13 ans, vient d'être transféré à la prison d'Alençon.

Il va être mis en observation ; si sa responsabilité est reconnue, il passera devant la prochaine session des assises.

## LA REPRISE DU CONGO BELGE

Bruxelles, 18 juin. — La Chambre des représentants, après avoir repoussé une première motion socialiste réclamant la dissolution du Parlement en vue de faire une consultation en règle sur la question de la reprise par la Belgique de l'Etat libre du Congo, a repoussé une seconde motion socialiste proposant d'ajourner le débat sur le Congo jusqu'à ce que le règlement définitif et précis des difficultés internationales révélées par le Livre Gris anglo-belge.

## L'AFFAIRE LEMOINE

### COMMENT M. LE POITTEVIN A LAISSE FUIR LEMOINE

Paris, 18 juin. — M. Le Poittevin a eu une longue entrevue avec le procureur de la République, M. Montier, lequel avait quelques explications sur l'affaire Lemoine et principalement sur les causes de sa mise en liberté provisoire et sur sa fuite.

M. Le Poittevin a expliqué à M. Montier, que s'il avait consenti à mettre Lemoine en liberté provisoire sous caution, c'est que, convaincu dès le début de l'instruction, qu'il avait affaire à un imposteur et que tenant à rassurer l'opinion publique et rendre toute sécurité à l'industrie du diamant, il avait voulu laisser à l'ingénieur toute liberté pour faire les expériences promises, convaincu qu'il était qu'aucune des promesses faites ne serait tenue.

En ce qui concerne la fuite de Lemoine, M. Le Poittevin fait remarquer au procureur de la République que l'inculpé ayant versé une caution de 15 000 francs, il n'avait pas à le placer sous la surveillance d'inspecteurs de la Sûreté.

### Mme LEMOINE VEUT DIVORGER

En revenant à son cabinet, M. Le Poittevin a trouvé M. Mathia, avocat de Mme Lemoine, qui venait lui annoncer que sa cliente venait d'introduire une instance en divorce pour injures et sévices graves.

Lemoine avant sa fuite, se serait fait remettre, sous menaces, une importante somme d'argent par sa femme.

### M. WEHNER CHEZ LE JUGE

Dans l'après-midi, M. Lepoittevin a reçu la visite de Sir Julius Thurner et de M. Feldeheim, accompagnés de M. Barbois, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats. Le gouverneur de la De Beers tenait à prendre congé du juge. « Je vous remercie, a dit M. Wehner, d'avoir terminé si heureusement cette affaire. Vous avez successivement débarrassé Lemoine de tous les abris derrière lesquels il se retranchait ; vous avez ainsi rendu un immense service au commerce du diamant et aux milliers d'individus qui en vivent. En leur nom, je tiens à vous remercier.

Enfin, je ne puis oublier la courtoisie que vous avez eue envers nous dans cette affaire.

### LE RAPPORT DES EXPERTS

Sir J. Wehner venait à peine de se retirer que MM. Bordes et Kling ont remis au juge le rapport qu'ils avaient été chargés de rédiger sur la pseudo-formule de Lemoine. Il se termine ainsi :

En résumé, nous estimons :

1. Que la note contenue dans le pli n'apporte ni au point de vue pratique, ni au point de vue théorique, aucune contribution nouvelle à la solution du problème de la fabrication du diamant artificiel.
2. Que cette note contient un grand nombre d'erreurs grossières.
3. Qu'en suivant les indications vagues qui sont données, il est impossible de réaliser la fabrication du diamant.

La valeur du contenu du pli déposé à l'Union of London and Schmidt Bank est donc nulle.

### LE PROBLEME DE LA REPRODUCTION INDUSTRIELLE DU DIAMANT RESTE ENTIER

### LEMOINE EST RECHERCHE

Les recherches les plus actives sont faites pour arrêter l'escroc. Hier, M. Lepoittevin a eu un long entretien avec M. Blot, sous-chef de la solution des affaires de mesures à prendre afin de retrouver le fugitif.

Une photographie de Lemoine sans barbe prise quand il fut extradé de Belgique, lors de sa première escroquerie, il y a quatre ans, vient d'être envoyée aux services anthropométrique ; elle sera reproduite, ainsi que le dernier portrait de l'acheministe, à des milliers d'exemplaires qui seront envoyés dans toutes les directions.

## Le voyage de M. Fallières en Russie

Les crédits. — Le commandant de l'escadre Paris, 18 juin. — Le ministre des affaires étrangères a déposé aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 400 000 francs pour les dépenses du voyage du président de la République auprès des cours du Nord.

Brest, 18 juin. — Le vice-amiral de Lapeyrière, préfet maritime, a reçu aujourd'hui notification de l'ordre le désignant au commandement de l'escadre qui ramènera M. Fallières en Russie et en Scandinavie.

Le préfet maritime a quitté Brest ce soir par l'express, se rendant à Paris, où il sera reçu par M. Thomson, ministre de la marine.

## COURS DES COTONS

Le Havre, 18 juin. — Clôture du marché des cotons : Tendances calme, ventes 1000 ; Juin 73.37 ; Juillet 73.37 ; Août 72.25 ; Septembre 70.87 ; Octobre 68.00 ; Novembre 66.00 ; Décembre 63.00 ; Janvier 64.37 ; Février 64.37 ; Mars 64.12 ; Avril 64.00 ; Mai 63.75.

## GREGORI DEVANT LE JUGE

### LE MEURTRIER EST CONFRONTE AVEC LES TEMOINS

Paris, 18 juin. — M. Albanel s'est occupé de l'attentat dirigé le 4 juin courant, contre le commandant Dreyfus, au Panthéon.

A une heure, Gregori, qui avait fait extraire de la prison de la Santé, arrivait escorté de deux inspecteurs, dans la galerie de l'instruction.

Les parents, Mme Gros et sa mère, y stationnaient déjà depuis quelques instants.

Dans les premières questions, M. Albanel a cherché à savoir par quelle porte l'inculpé avait pénétré dans le monument.

Ce point lui semble particulièrement intéressant. En effet, s'il était prouvé qu'il était entré par la rue d'Ulm, ce serait une preuve de préméditation.

A cela, Gregori a répondu qu'il s'était servi d'une carte rose à l'usage de la presse et donnant accès aux journalistes par la porte B.

Après une assez longue discussion, le magistrat a commencé l'audition des témoins.

M. le professeur Pozzi, M. Smol-Ezauky, élève du premier, qui ont prodigué leurs soins au commandant, Bessé ; M. Dumont, thésaurier de la cérémonie, des personnalités ayant assisté à la scène de l'attentat, ont défilé devant M. Albanel.

Leurs dépositions n'ont pas varié. Nous en avons donné le sens lors de leur première comparution.

Les confrontations ont ensuite eu lieu.

Cet interrogatoire est l'un des derniers. L'instruction de l'affaire touche à sa fin et M. Albanel attend impatiemment le dépôt du rapport des experts chargés d'examiner les blessures de M. Alfred Dreyfus pour clore son information judiciaire.

### L'élection présidentielle aux Etats-Unis

M. TAFT, CANDIDAT

Chicago, 18 juin. — La Convention désigne M. Taft comme candidat à la présidence. Voici les chiffres du scrutin :

Taft, 702 ; Hughes, 63 ; Cannon, 61 ; Fairbank, 40 ; Knox, 68 ; La Follette, 25 ; Foraker, 16 ; Roosevelt, 3.

## Les affaires du Maroc

MOULEY-HAFID PROCLAME SULTAN A TETUAN

Tanger, 18 juin. — Hier, à l'issue de la prière du soir, les notables se sont réunis et ont invité le pachà à venir à la réunion.

A la question qui lui était posée, le pachà a répondu qu'il restait fidèle à Abd-el-Aziz. Les notables ont émis un avis contraire et Mouley-Hafid a été proclamé.

La nouvelle a été envoyée à Fez. La situation est agitée.

## LA GREVE DE VIGNEUX

Les pourparlers n'ont pas abouti.

Vigneux, 18 juin. — Dans une réunion tenue aujourd'hui, les directeurs des foulons de la région ont décidé de repousser toutes les demandes du syndicat, à l'exception d'une légère augmentation pour le travail à la main.

En apprenant cette décision, les grévistes se sont réunis et ont décidé de continuer la grève tant que les patrons n'auront pas accédé aux conditions du syndicat.

## GREVE DE JOURNALISTES

A la suite d'une altercation d'un journaliste avec un député, les rédacteurs parisiens se mettent en grève.

Rome, 18 juin. — Cet après-midi, à Montecitorio, un député a adressé un discours aux journalistes parlementaires et le député Santini. Ce dernier, pendant un colloque assez violent avec le député Barzilai, crut qu'il avait été injurié par les journalistes présents dans la tribune de la presse et il lança à leur adresse des paroles outrageantes.

Le président de la Chambre donna aussitôt l'ordre de faire évacuer la tribune. Les journalistes se retirèrent, mais ils purent rentrer peu d'instants après et ils demandèrent à M. Santini de retirer les paroles dont il s'était servi à leur égard.

Le député refusa ; les journalistes quittèrent alors définitivement la tribune de la presse.

Le compte-rendu des débats de la Chambre n'a pas paru. Cette affaire rappelle l'incident analogue qui s'est produit au Reichstag.

## LA TUEUSE D'ENFANTS

prise de la partie, il se promettait de tenter la fortune.

Et cette déclaration inspirait confiance à tout le monde.

A neuf heures, Gaston était de nouveau à son poste. Il n'avait, par excès de prudence, que fort peu joué de sa veine, mais il avait pris la résolution de forcer son jeu, pour ne pas laisser échapper cette occasion tant attendue qui se présentait enfin.

Les premières banques furent quelconques.

Le rastaquouère se défendait, sans gagner.

Mais, de part et d'autre, on s'échauffa ; Martero, qui avait tiré la veine, reprit confiance et annonça banque ouverte.

Barzoff venait d'entrer. Un silence se fit et la partie commença formidablement.

Ce fut certes la plus belle joute qu'on eût vue depuis des années au Cosmopolitan-Club.

On y tint des coups de cent mille francs et des millions roulaient sur le tapis.

Les assistants étaient hypnotisés par la vue de ces sommes énormes qu'on remuait littéralement à la palette et qui passaient, selon le hasard d'une carte d'un joueur à l'autre.

Le jeu que personne et en dépit de ses efforts, Gaston éprouva la fièvre de l'or, fut pris du désir insupportable d'attraper à lui quelques bribes de cette fortune que se disputaient les deux hommes.

Sa raison ne dirigeait plus sa main, et finalement, entraîné par l'exemple, comme si un coup pout plus cher par l'un des adversaires était pour le tableau un indice de chance, il doublea, triplait sa mise.

Puis, comme son aversion instinctive pour Martero le poussait à désirer la défaite du rastaquouère, c'est contre lui qu'il s'écharrnait, voulant avoir au moins contribué à sa chute et se vanter au moins de lui avoir re-

## LA TUEUSE D'ENFANTS

pris tout ce qui lui avait été enlevé précédemment.

Mais la veine était revenue complètement à Martero. Et fait presque unique dans les annales du baccarat, le combat finit sans combattants, la partie s'acheva sans de pontes.

Barzoff lui-même dut s'avouer vaincu.

Quant à Gaston, il avait perdu la moitié de son capital.

Ce jour-là pour lui le signal de la débâcle finale.

Démoralisé par l'insuccès, il ne hasardait plus qu'avec peine et comme à regret des parcelles de son capital, mais quelle fut sa chance, la vue de Martero lui inspira toujours une crainte invincible et de jour en jour l'époque de l'échec fatale approchait.

Il était hors d'état désormais d'y faire face et chaque soirée passée au cercle amoindrait encore son pécule.

Gaston avait changé à ce point, que M. Syphilde, qui le voyait cependant tous les jours, se rendait compte de ce changement.

Maintenant il était maigre, pâle, toujours fiévreux.

Possédé par le démon du jeu, il retourna cependant chaque jour autour de ce tapis vert, jusqu'à ce qu'il eût épuisé sa seule chance de salut.

Il pensa un instant à tenter un coup de Bourse, à jouer aux courses, mais à quel but ?

## BAPTÈME DELESPAUL-HAVEZ

Universellement le meilleur  
DRAGES - CHOCOLATS  
LILLE, rue Nationale, 89, LILLE